



SOLIDARITÉS
NOUVELLES
face au CHÔMAGE
snc.asso.fr

DOSSIER DE PRESSE

2017

Un Grenelle
pour l'emploi et le travail !

En publiant un livret des positions, SNC présente ses réflexions et propositions pour l'emploi. Il est le fruit d'un travail exemplaire mené par un petit groupe de réflexion que je tiens à remercier chaleureusement et d'une démarche participative ayant associé plus de 130 contributeurs dans quatre territoires. Cette « marque de fabrique » est une constante de SNC qui a toujours pris un soin particulier à associer et à donner la parole à ceux qui vivent de près le chômage, qu'ils soient accompagnateurs ou chercheurs d'emploi.

Mais au fond, pourquoi « prendre position » ?

Solidarités Nouvelles face au Chômage est une association singulière. Dès l'origine, action et réflexion sur l'emploi et le chômage se sont toujours enrichies dans une dialectique associant chercheurs d'emploi, bénévoles et experts tant internes qu'externes. Cette « parole » de SNC est reconnue pour les messages qu'elle porte mais aussi pour les valeurs qui la fondent : le respect des personnes et de leur liberté, l'attention apportée à la prise d'initiative et à l'expression des talents, le soin apporté à la relation d'aide, l'écoute bienveillante et sans jugement, la mise en avant de la parole et de la participation des personnes accompagnées.

C'est à partir de cette parole originale que SNC intervient dans le débat public et tente de changer le regard de la société toute entière sur le chômage et les chômeurs. Car, aujourd'hui comme hier, les questions qui concernent les chercheurs d'emploi ont toujours du mal à trouver la place qui leur revient dans le débat public.

La participation de SNC au débat public, appelée aujourd'hui « Plaidoyer » a une longue histoire. La publication réalisée en 2011 « Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas »¹ permet d'apprécier l'ampleur du chemin parcouru au travers de multiples interventions : articles, tribunes, colloques, consultations, auditions, manifestes, collectifs...

Avec ce livret, **SNC appelle à changer de politiques**. Il s'agit de modifier radicalement les approches culturelles des politiques de l'emploi menées depuis 40 ans et de proposer un nouveau paradigme s'appuyant sur quelques axes forts :

- Privilégier toujours l'emploi et le travail de qualité et à temps choisi, car c'est la demande essentielle des personnes pour affirmer leur dignité ;
- Soutenir avec courage des réformes structurelles plutôt que de traiter des problèmes par ajustements de court terme ou mesures conjoncturelles ;
- Considérer les chercheurs d'emploi comme des citoyens à part entière, dotés d'expériences, d'énergie et de talents, le non emploi de millions de chômeurs étant, au-delà des souffrances individuelles, un immense gâchis pour la société ;
- S'appliquer à créer des emplois pour développer la croissance et non se focaliser sur la croissance quitte à oublier l'emploi ;
- Affronter avec sérénité et lucidité les révolutions en cours, technologiques comme sociétales, et les immenses défis environnementaux et sociaux.

En défendant ces positions, SNC inscrit son action dans une « radicalité douce » qui appelle au changement de politique. En réconciliant éthique et politique, c'est-à-dire l'axe vertical du pouvoir et des autorités (le politique) et l'axe horizontal de l'action citoyenne (l'éthique), SNC poursuit l'utopie créatrice de ses fondateurs : faire en sorte que le souhaitable (l'éthique) puisse orienter le possible (le politique).

1 « Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas : l'apport de Solidarités Nouvelles face au Chômage au débat public de 1985 à 2010 », par Solange Nuizières

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Solidarités Nouvelles face au Chômage, un réseau de citoyens engagés | 6 |
| 1985-2017 : 32 ans de lutte contre le chômage | 7 |
| L'urgence : mobiliser toutes les parties prenantes pour l'emploi et le travail | 8 |
| Des signataires s'engagent : les points principaux du manifeste | 9 |
| Un calendrier pour mobiliser toutes les énergies | 10 |
| L'organisation générale des travaux | 11 |
| Les principales propositions | 12 |
| Les signataires du Manifeste | 13 |

Solidarités Nouvelles face au Chômage, un réseau de citoyens engagés

La méthode d'accompagnement de Solidarités Nouvelles face au Chômage permet à plus de 62 % des personnes accompagnées de trouver une solution positive (retour à l'emploi, création d'activité ou formation).

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) est de ces initiatives qui permettent d'offrir une autre alternative aux demandeurs d'emploi. Il s'agit d'apporter un soutien humain personnalisé dans la recherche d'un emploi.

Fondée en 1985 par Jean-Baptiste de Foucauld et un groupe d'amis, SNC est une association à but non lucratif, indépendante de tout parti politique et de toute confession religieuse.

L'association déploie son action grâce à plus de 182 groupes de bénévoles répartis partout en France. Au niveau local, ces groupes de solidarité permettent d'accompagner au plus près les chercheurs d'emploi qui en font la demande. Les bénévoles sont ainsi conscients des réalités économiques et sociales des régions dans lesquelles ils sont implantés. Au niveau national, Solidarités Nouvelles face au Chômage permet de représenter cette classe grandissante des chômeurs, pour qu'ils conservent leur statut de citoyen.

Chiffres clés*

3 800 chercheurs d'emploi

62 % des personnes ont **trouvé un emploi** (55 %) ou **une formation** (7 %) à la fin de leur accompagnement

182 groupes de solidarité en France

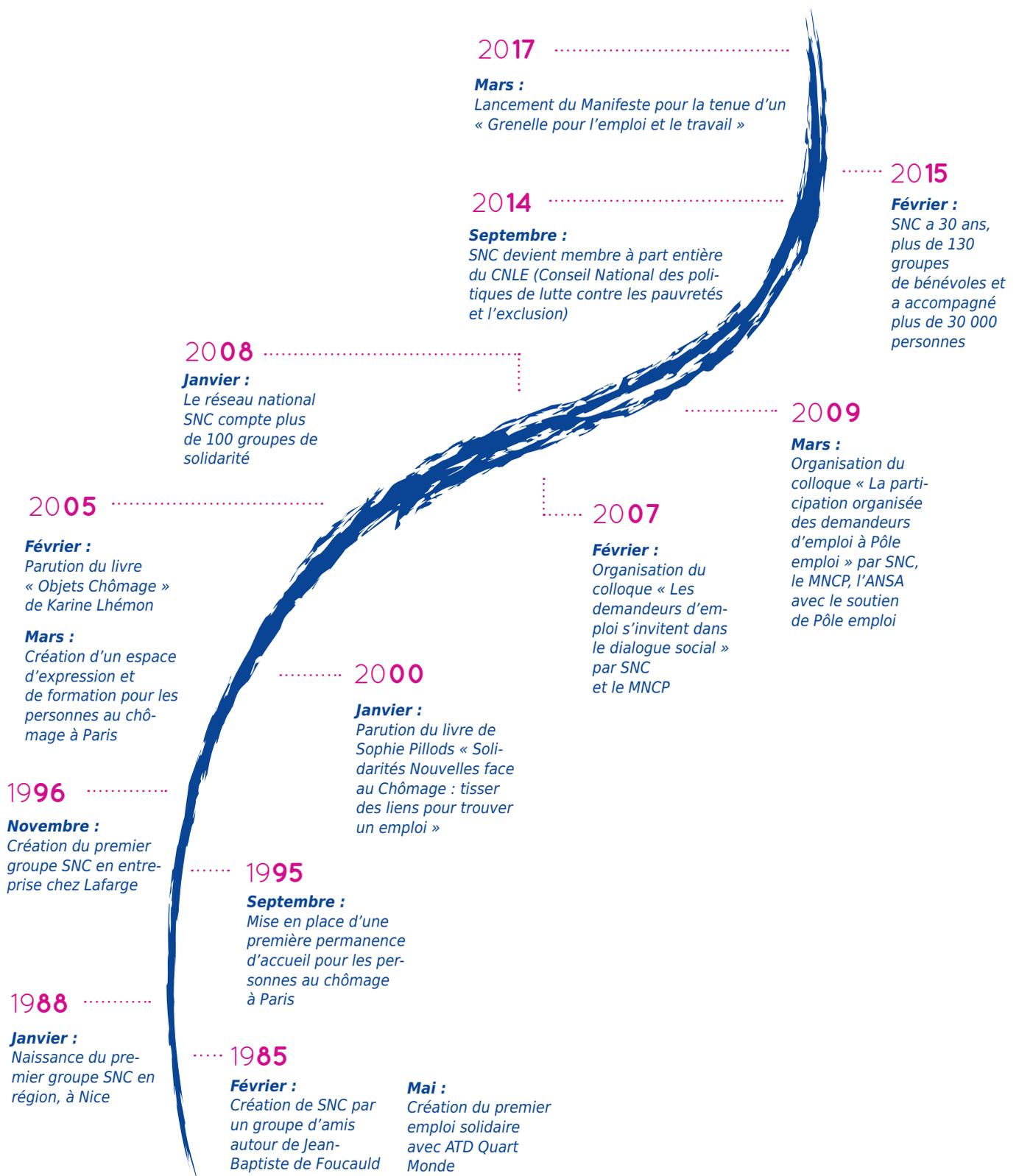
dont **15** groupes en entreprise

116 personnes en emploi solidaire

2 380 bénévoles accompagnateurs

*au 31 décembre 2016

1985-2017 : 32 ans de lutte contre le chômage



L'urgence : mobiliser toutes les parties prenantes pour l'emploi et le travail

*« Depuis plusieurs dizaines d'années,
nous constatons une absence de réelle volonté de créer des emplois
et lutter contre le chômage. »*

Gilles de Labarre

SNC réclame la mobilisation de toute la société et demande la tenue d'un Grenelle pour l'emploi et le travail :

- Pour inscrire la création d'emplois et la reconnaissance du travail au cœur du projet politique.
- Pour aborder le sujet de l'emploi et du travail dans sa globalité : développement et création d'emplois, agilité des entreprises, compétitivité et volume d'emplois, couverture du risque lié aux parcours professionnels, création d'un nouveau pilier de protection sociale (flex-sécurité « à la française »), etc.
- Pour impliquer tous les acteurs et toutes les parties prenantes : employeurs, organisations syndicales, élus locaux, associations, formateurs, etc., au plus près des territoires et des compétences; et co-construire ainsi une solution partagée.
- Pour mobiliser dans une unité de lieu et de temps resserré, les acteurs et parties prenantes sur des sujets complexes, afin de garantir la qualité et la pluridisciplinarité des délibérations et favoriser l'émergence de consensus.
- Pour identifier quelques lignes de force pour une action collective et dans la durée, en dépassant les postures partisans, les positions idéologiques et le poids des lobbys.
- Pour permettre une évaluation régulière des objectifs atteints et engager un processus continu de dialogue.
- Pour que les medias concourent à cette mobilisation en relayant ces messages auprès du grand public.

Elections présidentielles 2017 : une chance historique de relever le défi de l'emploi.

Des signataires s'engagent : les points principaux du Manifeste²

Dix-huit personnalités³ de la société civile et politique s'engagent aux côtés de Solidarités Nouvelles face au Chômage pour réclamer la tenue d'un Grenelle pour l'emploi et le travail.

L'emploi et le travail connaissent partout dans le monde des évolutions en profondeur qui remettent en question les modèles socio-économiques, font craquer l'architecture des droits individuels et collectifs et sapent la protection contre la perte d'emploi. Ce système de protection était fondé sur la primauté de l'emploi et du statut qui y est rattaché, sacralisant le contrat à durée indéterminée dans la même entreprise jusqu'à sa retraite. Or que constate-t-on aujourd'hui ? : polarisation de l'emploi, exclusion des forces vives du monde du travail, ubérisation de la société, développement du travail « à la tâche », pluriactivités, plateformes, plateformisation des échanges, ouverture des données et big data. Sans compter les incertitudes issues du développement de la robotisation et de l'intelligence artificielle...

Faut-il pour autant renoncer à l'emploi et se résigner à la « préférence pour le chômage » ?

Non bien sûr ! Car notre jeunesse, nos entrepreneurs, nos actifs, nos seniors et surtout tous les chercheurs d'emploi attendent un discours positif et des mesures concrètes.

Optimistes et réalistes, OUI, nous pensons que créer de l'emploi de qualité, pour tous et à temps choisi est non seulement possible, mais la seule voie de rebond pour notre pays.

Volontaires et lucides, OUI, nous pensons que l'engagement pour l'emploi doit être l'axe central qui porte toutes les politiques publiques soutenant le projet politique à venir.

Portés par le désir d'agir, OUI, nous pensons que le combat pour l'emploi se gagnera en associant toutes les parties prenantes : les employeurs (entreprises, artisans, indépendants, professions libérales...), les administrations et notamment le Service public de l'emploi, les organisations syndicales, les élus locaux, les acteurs de la société civile, sans oublier bien sûr les chercheurs d'emploi et leurs représentants. Et cela, au plus près des territoires et des compétences. [...]

Le manifeste est accompagné d'une campagne digitale pour mobiliser le plus grand nombre.

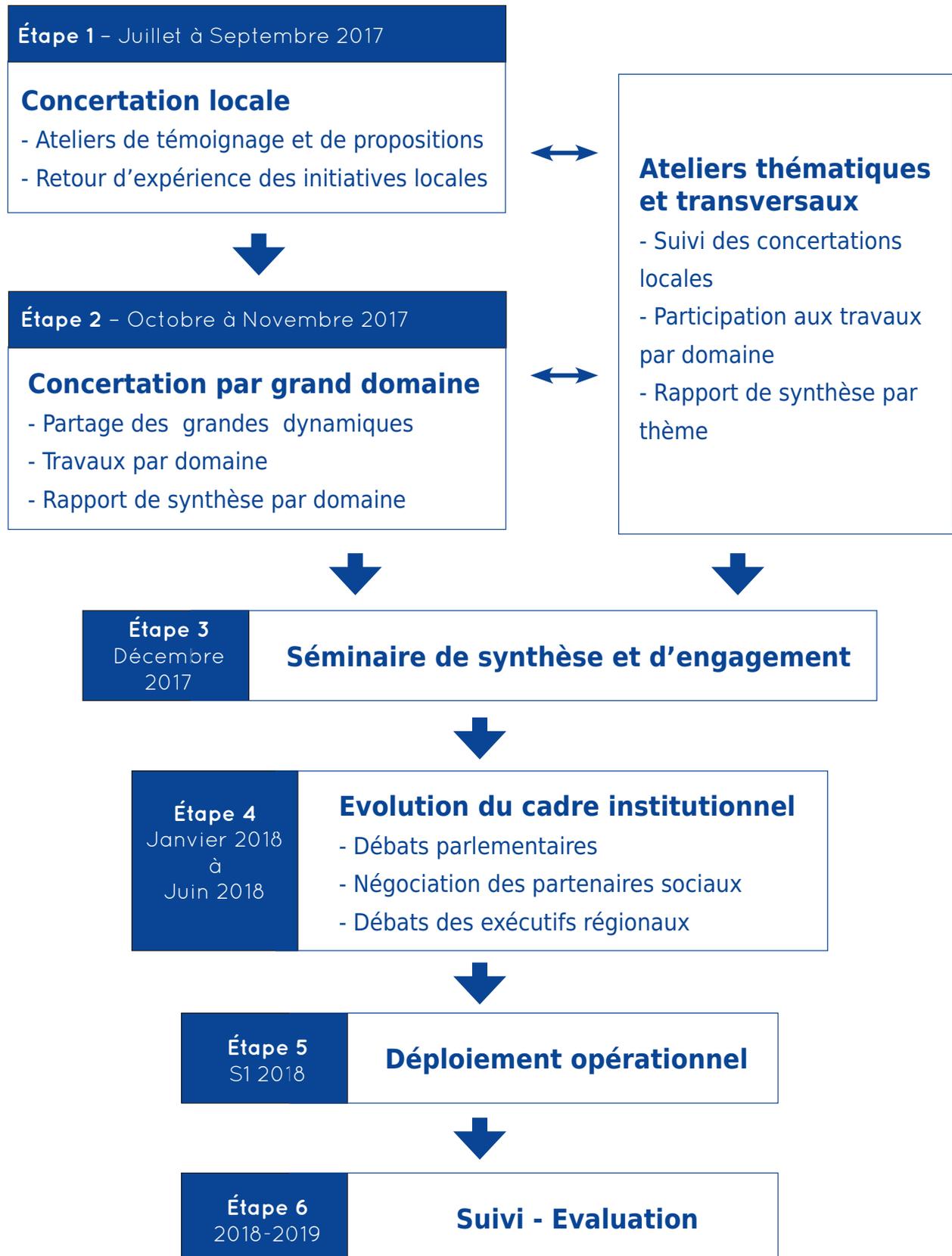
L'ensemble des citoyens est invité à répondre à cet appel et à signer le Manifeste sur snc.asso.fr/manifeste

Les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter permettront de relayer le Manifeste et de diffuser l'idée d'un #GrenelleEmploi.

² Retrouvez-le en intégralité en annexe

³ Retrouvez la liste à la fin du dossier

Un calendrier pour mobiliser toutes les énergies



L'organisation générale des travaux

Le parti-pris est de commencer par une première étape de consultation locale, au plus près des territoires, pour recueillir les constats, les difficultés, les espoirs, les arrangements et les solutions des acteurs de terrain. Cette consultation devrait donner lieu à une centaine d'événements partout en France. De plus, une consultation via internet, ouverte à l'ensemble des citoyens, permettra de partager les conclusions et d'enrichir le débat.

La deuxième étape est un travail par domaine d'activité. Il n'est pas nécessaire de couvrir tous les domaines mais de s'appuyer sur les plus représentatifs et les plus complémentaires en termes de difficultés et de solutions possibles. Huit à dix domaines pourraient être retenus.

Le lancement des travaux par domaine devra donner lieu à un séminaire de partage, et de débat, où seraient présentés des travaux académiques et de grands témoignages internationaux. Ce séminaire sera préparé pendant l'étape de consultation locale.

Par domaine, les participants aux travaux seront des représentants de l'Etat, des régions, des partenaires sociaux, des collectivités locales, du service public de l'emploi, des associations ainsi que des personnes issues des consultations locales.

Parallèlement à ces deux premières étapes, cinq ateliers « thématiques » permettront de concentrer la réflexion sur les grands axes de transformation futurs : réglementation, rémunération et temps de travail, formation et compétences, inactivité, dialogue social. Cette organisation permettra aussi de définir un contexte législatif et social le plus homogène possible.

Deux autres ateliers « transversaux » pourraient faire l'objet de groupes de travail : le premier concernant le chiffrage des propositions, le second relatif à la méthode de suivi des engagements pris.

La troisième étape est une étape d'engagement à travers un « séminaire de consensus ». Elle s'appuie sur la synthèse des travaux de la consultation locale, des domaines et des ateliers transverses. Elle doit permettre de définir les grandes orientations politiques pour l'emploi et le travail. Elle pourra être précédée d'un débat au parlement.

La quatrième étape est une étape de mise en œuvre institutionnelle. Elle vise à traduire les engagements du Grenelle pour l'emploi et le travail, notamment, dans des lois, des règlements, des codes, des accords entre partenaires sociaux (au niveau interprofessionnels ou par branche), dans les stratégies des exécutifs régionaux, dans des orientations et évolution du service public de l'emploi.

La cinquième étape est une étape de mise en œuvre opérationnelle du nouveau cadre institutionnel.

La sixième étape vise à assurer le suivi et l'évaluation des actions menées. Une restitution de celle-ci sera présentée au parlement et à l'ensemble des parties prenantes.

Les principales propositions

- Une priorité, l'emploi !
- Mobiliser toutes les parties prenantes pour l'emploi et le travail.
- Appel à l'organisation d'un Grenelle pour l'emploi et le travail.

N°1 :

REFONDER L'ASSURANCE CHÔMAGE

Transformer l'assurance chômage pour en faire un vrai levier de sécurisation des parcours professionnels.

N°2 :

RENFORCER LES POSSIBILITÉS D'ACQUISITION DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Accroître la part des budgets de formation destinés aux chercheurs d'emploi pour permettre une meilleure satisfaction de leurs choix professionnels.

N°3 :

OFFRIR AUX CHERCHEURS D'EMPLOI UN ACCOMPAGNEMENT PLUS HUMAIN ET PLUS EFFICACE TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS DE RETOUR À L'EMPLOI

Investir dans un accompagnement plus précoce, plus personnalisé, plus collectif et plus continu jusqu'au retour effectif dans l'emploi.

N°4 :

DÉVELOPPER L'ÉCOUTE ET LA CO-CONSTRUCTION AVEC LES CHERCHEURS D'EMPLOI ET LES ASSOCIATIONS.

Permettre aux organisations, légitimes par leurs activités et leurs compétences en matière d'accompagnement des chercheurs d'emploi, de participer aux instances nationales, régionales et locales, compétentes sur la gestion de l'emploi, de la formation et du chômage.

N°5 :

DÉVELOPPER L'EXPÉRIMENTATION

Développer à tous les niveaux : national, régional, local, des appels à projet en faveur de la sauvegarde et du développement de l'emploi.

Un impératif : la réussite du service public de l'emploi, et notamment de Pôle emploi.

Les signataires du Manifeste

Gilles Auriac Maire, Président du Plie de Lacq Orthez

Jean-Louis Bancel Président du Groupe Crédit Coopératif

Michel Bernard Président délégué Alliance Villes Emploi

Xavier Bertrand ancien ministre, Président de la Région des Hauts de France

Généviève Castellane Maire, Présidente MDE et Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien

Anne-Sophie Condemine Maire adjointe de Lyon, Présidente MDE du Grand Lyon

Marie-Pierre Establie d'Argencé Déléguée générale Alliance Villes Emploi

Cynthia Fleury Philosophe

Jacques Florentin Maire, Président MDE de Val de Lorraine

Jean-Baptiste de Foucauld Coordinateur du Pacte civique

Gilles de Labarre Président de Solidarités Nouvelles face au Chômage

Louis Gallois Président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex FNARS)

Jean-Claude Guillebaud Ecrivain, essayiste

Alexandre Malafaye Président du think tank Synopia

Maria Nowak Economiste, ancienne Présidente de l'ADIE

Patrick Roger Adjoint au Maire de Strasbourg, Président MDE de Strasbourg Métropole

Alain Rousset Président de la Région Nouvelle Aquitaine

Jean-Marc Vittori Economiste, Editorialiste aux Echos



CONTACTS PRESSE

Coordination Communication :

Clervie Picard - clervie.picard@snc.asso.fr - 01.42.47.11.44
assistée de Marine Cellier - marine.cellier@snc.asso.fr - 01.42.47.11.42

Relations Médias :

Marie-Pierre Medouga 06 22 78 71 38 - 01 39 72 80 99
@mapyntonga - agencerp@orange.fr
assistée de Martine Cartier



@AssociationSNC



@SolidaritesNouvellesfaceauChomage